



## Décisions du Conseil communal du mardi 9 novembre 2010

00. **Procès-verbal dernière séance (p.m. 19 octobre 2010)**
01. **Administration générale : a.i.c. SEDIFIN - Assemblée générale du 10 décembre 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**
02. **Administration générale : a.i.c. SEDILEC - Assemblée générale du 10 décembre 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**
03. **Administration générale : S.C. I.B.W. - Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2010 - Points portés à l'ordre du jour - Approbation.**
04. **Administration générale : attribution d'un subside au CS Pécrot – Décision de l'autorité de tutelle – Prise d'acte.**

Le Conseil prend acte de la décision du Ministre en charge des Pouvoirs locaux de rendre exécutoire la décision du Conseil du 06 juillet 2010 décidant de verser au CS Pécrot le montant de 3.542,77 euros.

05. **Administration générale : Subvention au CNCD 11.11.11 - Modalités d'octroi et de contrôle.**

Octroi au Centre National de Coopération au Développement (CNCD – opération 11.11.11) d'une subvention de 2.000 euros.

06. **Environnement : Gestion des déchets – Tableau prévisionnel du coût vérité 2011– Taux de couverture- Définition du service minimum.**

Le Conseil :

- approuve le tableau prévisionnel coût-vérité pour la gestion des déchets durant l'exercice 2011, lequel se synthétise comme suit :

- évaluation des dépenses : 556.327,75 euros
- évaluation des recettes : 588.360,00 euros

Ce qui correspond à une couverture des dépenses par les recettes évaluées à 105,75 %.

- assure le service minimum en attribuant aux habitants de la commune un quota de sacs poubelle calculé sur base de la taille du ménage ou l'affectation du bâtiment défini comme suit:

- ménage d'une ou deux personnes : sacs poubelle pour une capacité totale de 600 litres ;
- ménage de trois personnes : sacs poubelle pour une capacité totale de 1200 litres ;
- ménage de quatre personnes et plus: sacs poubelle pour une capacité totale de 1800 litres ;
- secondes résidences et quiconque exerce, dans un immeuble différent de son domicile, une profession indépendante ou dirige effectivement une entreprise, un organisme ou un groupement quelconque quel qu'en soit le nom ou le but : sacs poubelle pour une capacité totale de 600 litres.

Le montant correspondant au quota de sacs attribué sera ajouté à la taxe prévue selon le règlement-taxe sur les déchets en vigueur.

*La commune se situe toujours dans le peloton de tête en termes de gestion de ses déchets d'un point de vue quantité coût performance du tri sélectif.*

**07. Finances : Budget 2010 – Modification budgétaire n° 2 (services ordinaire et extraordinaire).**

Le Conseil approuve l'ensemble de la modification n° 1 du budget communal pour l'exercice 2010.

*Ce sont essentiellement des adoptions des coûts salariaux et des frais de fonctionnement d'une part et d'autre part le produit de la vente de la maison rue de la Barre et l'inscription de subsides obtenus.*

**08. Finances : Cultes – Fabrique d'Eglise St Jean-Baptiste à Nethen – Budget 2011 – Avis.**

Le Conseil émet un avis favorable quant à l'approbation du budget 2011 de la Fabrique d'Eglise St Jean-Baptiste à Nethen, lequel se clôture en recettes et en dépenses à 18.940 € grâce à une intervention communale de 9.959,81 € inscrite sous l'article 17 des recettes ordinaires.

**09. Travaux Publics : (TP2010/080) Embellissement et aménagement de la Place de Trémentines à Nethen – Principe, descriptif technique, inventaire estimatif : approbation – Choix du mode de passation du marché - Fixation des conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir diverses fournitures dans le cadre de l'aménagement de la Place de Trémentines à Nethen afin de rendre celle-ci plus conviviale.

*Le coût de ces travaux est estimé à 15.000 €.*

**10. Travaux publics : (TP2009/081) Rehausse du pavillon en briques de l'école communale fondamentale F. Vanbever de Grez-Doiceau – Modification de sa délibération du 25 mai 2010 – Approbation d'une nouvelle estimation de dépense.**

Le Conseil approuve la nouvelle estimation de ce marché de travaux au montant global de 500.000 €TVA de 21% comprises.

**11. Travaux publics : Rue de la Prairie à Nethen – Plan d'alignement - Arrêt définitif – Approbation.**

Le Conseil approuve et arrête définitivement le plan d'alignement de la rue de la Prairie à Nethen (voirie reprise à l'Atlas des Chemins vicinaux de l'ancienne commune de Nethen, sous la dénomination « chemin n° 11 »), tel qu'établi par l'auteur de projet en date du 22 juillet 2008.

*Ce plan devrait permettre de clôturer un différend vieux de plusieurs dizaines d'années.*

**12. Travaux publics : (TP2009/048) Route de l'Eglise Saint-Martin (voirie reprise à l'Atlas des Chemins vicinaux de l'ancienne commune de Biez sous la dénomination chemin n°21) – Plan d'alignement – Arrêt définitif – Approbation.**

Le Conseil approuve et arrête définitivement le plan d'alignement de la Route de l'Eglise Saint-Martin à Biez (voirie reprise à l'Atlas des Chemins vicinaux de l'ancienne commune de Biez sous la dénomination « chemin n° 21 »), tel qu'établi par l'auteur de projet en date du 09 mai 2010.

**13. Travaux publics : Achat groupé de gaz pour les pouvoirs publics par l'intercommunale SEDIFIN – Adhésion au deuxième marché.**

Le Conseil adhère au deuxième marché d'achat groupé de gaz organisé par l'intercommunale SEDIFIN et de faire participer la Commune de Grez-Doiceau à l'opération.

*Cela permettra de régulariser le déplacement d'infrastructures qui étaient reprises en zone privée vers la zone publique et donc de garantir l'accessibilité aux pompiers dans la rue.*

**14. Travaux publics : plan triennal 2007-2009 – Egouttage exclusif de la rue Léopold Vanmeerbeek (TRI07-09-06) – Réf. SPGE 25037/02/G022 – Adjudication publique du 18 août 2010 – Attribution de marché - Approbation.**

Le Conseil approuve le dossier d'adjudication relatif aux travaux d'égouttage exclusif de la rue Léopold Vanmeerbeek, tel que transmis par l'I.B.W., pouvoir adjudicateur désignant la S.A. MASSET en qualité d'adjudicataire desdits travaux au montant global de 69.427,17 € HTVA à charge de la SPGE.

*Après la rue Cyril Bauwens, encore une étape dans la réalisation des égouttages à Pécrot. Le collecteur principal sera construit en 2011.*

**15. Travaux publics : (TP2010/083) Marché public de fournitures : Acquisition d'un aspirateur pour feuilles et déchets de voiries – Principe – Descriptif et estimation budgétaire : approbation - Mode de passation et conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir un aspirateur pour feuilles et déchets de voirie destiné aux services techniques communaux.

**16. Travaux publics : (TP2010/079) Marché public de fournitures : Acquisition d'une déchiqueteuse de branches asservie – Principe, descriptif et estimation budgétaire : approbation - Mode de passation et conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir une déchiqueteuse de branches asservie destinée aux services techniques communaux.

**17. Travaux publics : Travaux d'aménagement et de sécurisation sur les chaussées de Jodoigne et de la Libération – Principe, cahier spécial des charges, métrés estimatif et récapitulatif, estimation, avis de marché : approbation - Choix du mode de passation du marché (TP2009/056).**

Le Conseil approuve le principe de réalisation des travaux d'aménagement et de sécurisation sur les chaussées de Jodoigne (carrefour entre la chaussée de Jodoigne et les rues du Waux-Hall et Lambermont) et de la Libération (tronçon en ligne droite avant la place Ernest Dubois), dans le cadre d'une amélioration de la sécurité routière.

*Un pas de plus pour la sécurisation du centre de Grez qui vient compléter la panoplie déjà en place : 8 passages pour piétons avec des éclairages spécifiques, le rond-point, le rétrécissement en face de l'école de musique, le feu tricolore du carrefour de Biez, les pistes cyclables... Le coût des travaux est estimé à 185.000 €.*

**18. Travaux publics : Plan triennal 2010-2012 - Liste des voiries à égoutter et éventuellement à aménager – Approbation.**

Le Conseil arrête et approuve, comme suit, la liste des dossiers voiries à égoutter et à aménager dans le cadre du plan triennal 2010-2012 :

Dossiers voirie	Type de travaux envisagés	Estimation du montant des travaux (en €TVAC)
<b><u>Année 2011</u></b>		
1. Rue du Beau Site (depuis l'avenue Félix Lacourt jusqu'au carrefour formé avec l'avenue des Sapins)	voirie + égouttage	800.000
2. Avenue des Sapins	égouttage exclusif	250.000
3. Rue Cocher	égouttage exclusif	50.000
4. Rue Doyen	égouttage exclusif	50.000

5.	Rue du Bois Gibet	égouttage exclusif	50.000
6.	Rue de la Hocaille (tronçon côté ancienne sablière, côté école Sainte-Elisabeth)	égouttage exclusif	150.000
7.	Rue de la Croix	égouttage exclusif	40.000
8.	Rue du Pont	égouttage exclusif	50.000
9.	Rue du Puits	égouttage exclusif	50.000
10.	Ruelle des Croix	égouttage exclusif	80.000
<b><u>Année 2012</u></b>			
1.	Rue de Weert-Saint-Georges	égouttage exclusif	550.000
2.	Rue Joseph Toussaint	égouttage exclusif	150.000

*Sachant que l'enveloppe des subsides triennaux réservée à Grez-Doiceau est limitée, nous proposons de reprendre un gros dossier qui avait déjà préalablement été introduit à la Région wallonne. Tous les autres font appel à des interventions de la SPGE. Notre dossier de transfert de Nethen de la zone d'égouttage provisoire à la zone collective arrive progressivement en fin de traitement. C'est pourquoi nous reprenons une fois de plus des projets sur Nethen aussi.*

**19. Travaux publics : Plan triennal 2010-2012 - Liste des dossiers – Marché de services pour l'élaboration des fiches techniques – Principe, cahier spécial des charges, inventaires estimatif et récapitulatif, estimation : approbation – Choix du mode de passation de marché.**

Le Conseil approuve le principe de recourir aux services d'un auteur de projet agréé pour l'élaboration de l'ensemble des fiches techniques nécessaires aux dossiers voiries inscrits au plan triennal 2010-2012.

**20. Travaux publics : (TP2009/051) Ancrage communal 2007-2008 : création de trois logements de transit, avenue Félix Lacourt, 174 – Cahier spécial des charges et ses annexes et estimation – Modifications – Approbation.**

Le Conseil approuve le dossier le cahier spécial des charges fixant les conditions du marché de travaux à passer ainsi que ses annexes, tels que modifiés par l'auteur de projet conformément aux nouvelles remarques émises par le Service Public de Wallonie, Département du Logement, dans son courrier du 15 octobre 2010.

*Le coût des travaux est estimé à ± 207.000 €.*

**21. Travaux publics : Eglise d'Archennes - Travaux de remplacement des gouttières – Participation communale : confirmation - Introduction du dossier dans le plan triennal 2010-2012 de la Fabrique d'Eglise d'Archennes – Accord.**

Le Conseil approuve le plan triennal 2010-2012 présenté par la Fabrique d'Eglise d'Archennes.

**22. Travaux publics : (TP2010/055) Crédit d'Impulsion 2010 : Aménagement de pistes cyclo-piétonnes sur l'avenue Félix Lacourt – Projet, cahier spécial des charges et ses annexes, estimation, avis de marché : approbation - Choix du mode de passation du marché - Demande de subsides.**

Le Conseil approuve le principe du projet «crédit d'impulsion 2010» consistant en la création de pistes cyclo-piétonnes sur l'avenue Félix Lacourt - tronçons partiels : l'un avant le Bettinval, l'autre dans le village : un pas supplémentaire dans la Transgrézienne.

Le coût des travaux est estimé à ± 251.000 €

**23. Travaux publics : (TP2010/055) Crédit d'Impulsion 2010 : Aménagement de pistes cyclo-piétonnes sur l'avenue Félix Lacourt – Extension de l'éclairage public : aménagement d'un éclairage de sécurité au passage piétonnier – Principe, devis estimatif : approbation – Cession du marché à l'intercommunale SEDILEC.**

Le Conseil approuve, dans le cadre de l'aménagement de pistes cyclo-piétonnes sur l'avenue Félix Lacourt, le principe d'installer un éclairage de sécurité au passage piétonnier à créer.

**24. Travaux publics : (TP2010/088) Marché de Fournitures : acquisition de 70 chaises de collectivité pour diverses activités communales – Principe – Descriptif, inventaire estimatif et estimation budgétaire : approbation – Mode de passation et conditions du marché.**

Le Conseil approuve le principe d'acquérir 70 chaises de collectivité empilables, dans le cadre d'activités diverses organisées par la commune.

**25. Travaux publics : (TP2010/087) Marché de Travaux : rénovation des toitures plates de l'école communale de Grez-Doiceau (section des maternelles) – PPT 2010 – Principe – Cahier spécial des charges, métrés estimatif et récapitulatif, avis de marché et estimation : approbation – Mode de passation du marché.**

Le Conseil approuve le principe des travaux de rénovation des toitures plates de l'école communale fondamentale Fernand Vanbever de Grez-Doiceau (bâtiment des maternelles), travaux à réaliser dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux (PPT) 2010.

*Réintroduction d'ancien dossier de 2007 et nouvelle demande de subsidiation.*

*Le coût des travaux est estimé à ± 30.000 €.*

**26. Travaux publics : Cure de Grez-Doiceau (TP006) – Rénovation des menuiseries extérieures et travaux annexes du Presbytère de la Paroisse Saint-Georges – Principe et dossier d'adjudication de la Fabrique : approbation – Intervention financière communale.**

Le Conseil approuve le principe des travaux de rénovations des menuiseries extérieures et travaux accessoires du Presbytère de la Paroisse Saint-Georges de Grez-Doiceau.

*Le coût des travaux est estimé à 95.000 € - Prise en charge maximale de 40% par la Commune de Grez-Doiceau. On espère l'ultime étape administrative avant les travaux. Le cheminement du dossier fut long et difficile car le bâtiment est classé. Cela implique des normes beaucoup plus strictes.*

**27. Travaux publics : (TP2010/061) Déplacement partiel du sentier n° 109 sur Grez-Doiceau – Plans : approbation – Mise ultérieure à l'enquête publique.**

Le Conseil approuve le plan de déplacement partiel du sentier repris sous le numéro 109 à l'Atlas des chemins vicinaux de Grez-Doiceau, tel qu'établi par l'auteur de projet en date du 27 octobre 2010.

*Petite étape obligée pour la construction des bâtiments destinés à l'école de football de Grez-Doiceau.*